



7^e réunion de haut niveau des parlements des Etats membres du « Dialogue 5+5 »

Alger, le 20 janvier 2018

Conclusions

Les parlementaires des pays membres du Forum du Dialogue 5+5 ont remercié chaleureusement le Parlement d'Algérie, S.E. M. Abdelkader Bensalalah, Président du Conseil de la Nation, et S.E. M. Said Bouhadja, Président de l'Assemblée Populaire Nationale, pour avoir accueilli la 7^e réunion de ce forum.

La réunion des parlementaires sur les défis auxquels les pays de la Méditerranée occidentale doivent faire face ont donné lieu à des échanges riches et fructueux. Ces derniers ont amené les parlementaires à soumettre une série de recommandations à l'appréciation des Ministres des Affaires étrangères des pays membres du Dialogue 5+5 qui se réunissait le lendemain.

Sur le plan géopolitique, les parlementaires ont relevé que le 5+5 est un lieu privilégié, en particulier au niveau du dialogue parlementaire, pour la compréhension des phénomènes du terrorisme, de l'extrémisme violent, de la migration et du développement socioéconomique intégré de la région. En effet, le format du dialogue parlementaire 5+5 permet d'appréhender ces phénomènes d'une manière pratique et de dégager très rapidement des analyses et des pistes pour l'action des parlements et des gouvernements.

Défis sécuritaires

1. Il y a eu un consensus général pour relever que les pays de la Méditerranée n'arriveront pas à résoudre la question du terrorisme, de l'extrémisme violent, de la de-radicalisation et de la migration sans que des solutions géopolitiques soient trouvées au Sahel, en Libye et au Moyen Orient.
2. Des parlementaires ont aussi ajouté que, sans la résolution de la crise israélo-palestinienne, aggravée par la récente décision de l'administration américaine de transférer son Ambassade à Jérusalem, l'extrémisme violent continuerait à prospérer. Les parlementaires ont réitéré leur soutien à la solution à deux Etats, dans le respect du droit international.
3. Certains parlementaires ont aussi noté que l'intervention militaire étrangère en Libye a aussi été un facteur de déstabilisation dans la région, la Libye étant ainsi devenue, entre autres, un marché d'armes ouvert. Les délégués ont souligné l'importance de sauvegarder l'intégrité territoriale de la Libye ainsi que sa

souveraineté nationale. La solution doit être politique, pas militaire, sous la base des accords signés sous les auspices des Nations Unies.

4. Tous les parlementaires sont convenus qu'une approche fragmentée pour lutter contre ces phénomènes ne pouvait pas aboutir. Il faut donc promouvoir la coopération internationale, plus particulièrement en matière pénale pour ce qui concerne l'extradition et le jugement des terroristes de Daesh, tout en respectant l'Etat du droit et les droits de l'homme, dans le cadre de la résolution 2396 du CSNU.
5. De nombreux parlementaires ont aussi relevé l'importance des connexions entre crime organisé et terrorisme, et d'une manière encore plus visible, entre crime organisé, terrorisme et migration.
6. La réunion a fermement recommandé la mise en place, entre les pays du 5+5 et en coopération avec l'ONU, d'une stratégie globale pour prévenir et lutter contre le terrorisme, l'extrémisme violent et la migration illégale, pour couvrir tous les aspects de ces phénomènes.
7. Sur le plan législatif, outre l'harmonisation des législations et l'adoption d'une stratégie globale, il a été relevé que pour lutter contre l'usage d'internet par les terroristes, ou encore, pour lutter contre les cybers terroristes, des projets et propositions de loi pourraient être proposées par les délégués de l'APM.

Défis économiques

1. Les parlementaires ont identifié les priorités suivantes : le chômage, en particulier chez les jeunes et chez les femmes; les conditions de travail, notamment en matière d'égalité des genres; et la formation professionnelle.
2. Les parlementaires ont insisté sur la nécessité d'une meilleure adéquation entre le système d'éducation et la formation professionnelle et les besoins des entreprises et du marché de travail en constante évolution, pour garantir une meilleure employabilité de la jeunesse. Ils ont également souligné le besoin de fournir des possibilités de formation au niveau de la Méditerranée pour la mise en place d'un marché du travail régional.
3. Les parlementaires ont souligné l'importance de renforcer la coopération au niveau international et de faciliter les échanges économiques et commerciaux Nord-Sud et Sud-Sud, y compris la libre circulation des personnes et des biens, ce qui accroîtrait les opportunités à travers la Méditerranée.
4. Les parlementaires ont appelé pour plus d'investissements et financements, afin de soutenir les PME, moteur de l'économie de notre région, ainsi que les infrastructures indispensables dans un certain nombre de secteurs, tels que les transports, l'énergie, le commerce.
5. Les parlementaires ont souligné les avantages du développement d'une union douanière spécifique ou une coopération régionale spécifique, sur les mesures tarifaires et non tarifaires, afin de promouvoir un marché régional sur des produits ou services choisis.
6. Les parlementaires ont appelé pour la nécessité d'aborder l'accès à la connectivité et les lacunes existantes dans les zones rurales par rapport aux zones urbaines et de promouvoir le tourisme social et écologique dans les zones rurales en tant qu'instrument de production locale pour l'agriculture, et la création des emplois en particulier pour les femmes et les jeunes.

Défis sociaux

1. les parlementaires ont identifié les défis suivants pour une action au niveau national et régional: migrations de masse comme phénomène structurel de l'Afrique vers les pays du Sud de la Méditerranée et l'Europe; manque de confiance et communication entre les citoyens et les institutions; isolement social des segments vulnérables de la population; respect des droits de l'homme; diffusion de l'extrémisme violent et de la radicalisation.
2. Les parlementaires ont réitéré la nécessité de développer une approche régionale positive de la migration, en s'attaquant à ses causes pour assurer un développement économique et social et absorber le chômage, y compris des réfugiés qui se sont établis dans la région, en leur offrant des opportunités de formation. Ils ont aussi appelé pour l'adoption d'un "Plan Marshall" pour les pays du Sahel.
3. Les parlementaires ont réitéré le besoin d'élaborer des stratégies communes au niveau de renseignement et du contrôle des frontières pour la gestion des flux migratoires d'une manière légale et humaine, ainsi que de trouver des solutions adaptées et durables en intégrant le Sahel dans toutes les équations.
4. Les parlementaires ont réitéré la nécessité de promouvoir une meilleure communication entre les institutions au niveau local et national pour renforcer la confiance des citoyens et rétablir les droits humains, y compris la culture et la liberté d'expression, comme une valeur fondamentale qui doit être défendue en tant que telle, et non à des fins politiques.
5. Les parlementaires ont identifié les priorités suivantes : investir dans la santé, œuvrer à la mise en place de systèmes de protection sociale efficace, combattre les inégalités sociales, assurer des conditions de travail décentes pour tous, faciliter et soutenir les économies solidaires et soutenir le rôle des femmes.
6. Les parlementaires sont convenus qu'une lutte efficace contre le terrorisme exige de mettre en place une politique de prévention du radicalisme et de l'extrémisme violent parmi les jeunes qui passe par des mesures éducatives, de formation des responsables religieux et un accompagnement social de nature à redonner un espoir à la jeunesse.
7. Les parlementaires ont identifié la nécessité d'investir dans l'éducation comme moyen pour contrer le fanatisme et le terrorisme et prévenir l'embrigadement des jeunes par ces mouvements en leur offrant des opportunités de formation et d'insertion professionnelle.

Suivi

En considération de la transversalité des défis identifiés et des recommandations avancées, les parlementaires considèrent nécessaire l'organisation d'un ou plusieurs ateliers dédiés à un échange structuré des meilleures pratiques et leçons apprises, afin de partager les expériences de chaque pays dans des domaines spécifiques tels que, par exemple, les programmes pilotes de de-radicalisation, afin d'améliorer la situation actuelle.

Les délégués expriment unanimement la nécessité de renforcer davantage la dimension parlementaire du Dialogue 5+5, qu'ils assurent et qu'ils assument, par une mission de

suivi au niveau de l'institution même du Forum de la Méditerranée occidentale, aux niveaux nationaux et également au niveau régional.

Les délégués considèrent que l'APM, dans sa mission de dimension parlementaire régionale, doit être associée à toute activité liée au Dialogue 5+5, y compris les réunions thématiques dédiées à l'économie, à la culture et à la défense, comme déjà décidé à la réunion parlementaire des pays membres du Dialogue 5+5 à Marseille.